|  |
| --- |
| *Marché 2017 – 2 - Lot 2 :*  *Voyage en Espagne 2018* |

**Objet :**

Le collège Jules Verne de Rosières-en-Santerre recherche un prestataire pour organiser le voyage en Espagne du 14 au 19 mai 2018

**1 - Identification du pouvoir adjudicateur**

Dénomination et adresse de l’acheteur :

Collège Jules VERNE

45 Rue Pasteur

80170 ROSIERES EN SANTERRE

N°SIRET : 19800051500017

Nom, Prénom et Qualité du signataire du marché :

Mme GELLEE, Hélène, Principal

Désignation du comptable assignataire :

Mme PETIT Sylvie

Personne habilitée à donner des renseignements administratifs et techniques :

M.HAAZ Alexandre, Adjoint Gestionnaire (gest.0800051w@ac-amiens.fr)

**2 – Procédure**

Le marché est passé selon une procédure adaptée en application des articles 26 et 28 du code des marchés publics.

**3 – Détails du voyage**

**Professeur organisateur** : Mme LE GUIER Alexandra

**Etablissement** : Collège Jules Verne

45 rue Pasteur

80170 Rosières-en-Santerre

**Période du voyage** : du 14 au 19 Mai 2018

**Lieu de destination** : Espagne, Valence

**Public concerné** : 24 élèves mineurs et 2 accompagnateurs adultes

**Hébergement** :

L’hébergement comprendra 4 nuits sur place, en famille hôte hispanophone, par groupe de 2, 3 ou 4 élèves. Les accompagnateurs seront logés en famille, en chambre individuelle. Les familles hôtes doivent accompagner le matin les élèves au point de rendez-vous et venir les récupérer à l’issue des activités de la journée. Les familles s’occupent des dîners pour le soir des jours 1, 2, 3 et 4, des déjeuners des jours 2, 3, 4 et 5 et des paniers repas les midis des jours 2, 3, 4 et 5.

Les familles devront vivre à Valence.

**Transports** :

* Transport Rosières – Aéroport Charles de Gaulle (bus ou 2 minibus si moindre coût)
* Transport Aéroport Charles de Gaulle – Valence en avion
* Sur place, transport en commun avec carte trajet illimité 5j (bus ou métro)
* Retour par les mêmes transports que pour l’aller.

**Programme des activités**

Visites et activités nécessairement inclues dans la proposition

A Valence

* Cité des arts et des sciences
* Une activité au centre ville, visite du centre ville/ vieille ville
* Musée FALLERO
* Dégustation d’horchata accompagné de fartons

A Borboto, Albufera, plage d’El Saler

* Atelier paella
* Visite de l’île el Palmar et du musée
* Découverte de la plage

Visites et activités optionnelles

* Chocolate con churros
* Promenade en barque sur le marais d’Abufera
* Autres, à l’initiative du prestataire

**4 – Contenu de l’offre.**

La proposition doit contenir a minima : la proposition de contrat et le coût total du voyage.

Le candidat devra être titulaire d’une licence d’agent de voyage ou d’un agrément de tourisme s’il s’agit d’une association

Les prix feront apparaître toutes les taxes et frais. **Ils seront fermes et définitifs.**

Prévoir l'assurance annulation groupe et individuelle – en préciser les modalités.

Ils devront distinguer le coût de chaque poste transport, prestation, services, …).

Le prix doit inclure toutes les prestations.

L'offre du candidat précisera les modes de transport et horaires retenus pour les trajets aller et retour.

Le candidat devra préciser les formalités administratives et sanitaires à accomplir ainsi que leurs délais d'accomplissement.

Pour les visites, le mode de transport utilisé, le temps consacré au déplacement, et la durée sur place seront précisés.

L’offre devra être suffisamment précise et détaillée pour permettre une évaluation de la qualité d’hébergement, des services et des transports proposés.

La gratuité pour les accompagnateurs ne peut pas être proposée. Le prix pourra prendre la forme d'une offre globale pour le groupe, ou d'un tarif par participant. Ces prix étant susceptibles de subir des variations en fonction de l'effectif réel, les conditions de révision seront précisées.

Aucune rémunération complémentaire ne pourra être versée au titulaire pour la réalisation des prestations prévues.

**L’offre ne devra pas dépasser les 450€ par personne : si aucune offre n’est convient, le marché sera déclaré infructueux.**

**5 – Modalités de paiement**

Le règlement s’effectuera par mandat administratif selon les règles de la comptabilité publique.

**6 – Critères de jugement de l’offre**

Le choix sera effectué selon la pondération suivante :

Les prestations : 6 points

Le prix : 4 points

**8 - Date limite des offres et modalités de transmission**

La date limite de réception des offres est fixée au 9 juin 2017 à 17h00.

Les offres devront être adressées :

* Par voie postale ou déposées à :

M. HAAZ Alexandre

Collège Jules VERNE.

Marché 2017- 2 – Lot 2

45 Rue Pasteur

80170 Rosières en Santerre

* Par voie électronique :

gest.0800051w@ac-amiens.fr